

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2023

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, M. OULIE Gérard, Mme THIBAUT Marie-Thérèse, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme INFANTES Maryline, Mme REVOL Marie-Hélène.

Représentées : M. PORTE Henri-Michel (pouvoir à Mme CZURKA), Mme RAFIA Kadija (pouvoir à Mme HAMOU THERREY),

Absents excusés : M. GACHON Loïc,

Absents : Mme SAHUN Véronique, M. SANCHEZ Philippe, Mme TRAN PHUNG CAU Catherine,

C.A. en exercice : 17 Présents : 10 puis 11 à 18h18 (arrivée de Mme DESSI) puis 10 à 19h10 (départ de Mme HAMOU THERREY) Votants : 13

Date de convocation : 24 mars 2023

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaire de séance : Mme CAVALLIER Magali, Directrice par intérim du CCAS

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h10.

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 10 (Dix).

Le nombre de votants est arrêté à 13 (treize) voix.

1. Compte rendu des décisions concernant les aides sociales facultatives et les domiciliations depuis le dernier Conseil d'administration (06 février 2023)

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée des décisions concernant les aides sociales facultatives et les domiciliations depuis le dernier Conseil d'administration (06 février 2023) :

Domiciliations depuis le dernier Conseil d'Administration :

Période du 30/01/2023 au 13/03/2023

1. PREMIERES DEMANDES : 50
2. RENOUELLEMENTS : 17
3. REJETS : 2
4. EN COURS D'INSTRUCTION : 6
5. RADIATIONS : 43 (dont 8 pour accès à un logement)
6. COURRIERS RECUS : 789
7. VISITES sur la période (appels et visites) : 1030
8. FILE ACTIVE au 17/03/2023 : 269

Aides sociales facultatives au 17/03/2023

1. **Portage de repas** : 36 inscrits (mouvement sur la période : 8 nouveaux inscrits – 7 arrêts définitifs dont 1 hospitalisation et 6 prestations non adaptées)
2. **Téléassistance** : 176 abonnés dont 5 nouvelles personnes
3. **Registre nominatif personnes vulnérables** : 139 foyers
4. **Aides sociales facultatives attribuées, par la commission permanente (secours et épicerie sociale)**

Aides Sociales Facultatives CA 03 2023
Période du 31/01 au 13/03/2023

AIDE AU TRANSPORT			AIDE AU CHAUFFAGE	
	CASF 01 23			CASF 01 23
Montant de l'aide	8€ Séniors	20€ Handicap	Montant de l'aide	
Accordé	27	9	70 €	4
Ajourné	0	0	120 €	14
Rejet	1	0	200 €	12
			Ajourné	0
			Rejet	1

AIDE AU TRANSPORT			AIDE AU CHAUFFAGE	
	CASF 03 23			CASF 03 23
Montant de l'aide	8€ Séniors	20€ Handicap	Montant de l'aide	
Accordé	18	1	70 €	3
Ajourné	0	0	120 €	3
Rejet	2		200 €	4
			Ajourné	0
			Rejet	2

Aides Financières

DATES CP	NOMBRES DE DEMANDES				SITUATION FAMILIALE					NATURES AIDES
	ACCORDEES	REFUSEES	AJOURNEES	NBRES FOYERS	COUPLES	SEULES	ADULTES	MONTANTS		
30-janv	2	1	1	4	0	4	4	320	LOYER/ENERGIE	
06-févr	1	0	1	1	0	1	1	0	LOYERS/HOTEL/C S	
13-févr	6	0	1	6	1	5	7	1275,48		
06-mars	2	0	0	2	0	2	2	260	ENERGIE	
	11	1	3	13	1	12	14	1855,48		

Aides Alimentaires - Epicerie

DATES CP	NBRES DE DEMANDES	ACCORD	REFUS	AJOUR NE	COUPLE	SEULE	ADULTE	ENFANT MINEUR	ENFANT MAJEUR	MONTANT
30-janv	18	17	1	0	2	16	20	15	1	1960
06-févr	5	5	0	0	1	4	6	5	1	840
13-févr	12	12	0	0	5	7	17	13	0	1940
20-févr	6	6	0	0	2	4	8	6	0	1039,79
27-févr	4	4	0	0	1	3	5	2	0	440
06-mars	8	8	0	0	1	7	9	7	0	1120
13-mars	10	10	0	0	1	9	11	6	4	1380
	63	62	1	0	13	50	76	54	6	8719,79

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 février 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 06 février 2023.

2. Compte de Gestion 2022

Délibération N°05/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- **Déclare** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- 2- **Constate** les identités de résultat avec le compte administratif 2022.
- 3- **Approuve** les résultats du compte de gestion 2022.

3. Compte Administratif 2022

Délibération N°06/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- **Approuve** le Compte Administratif de l'exercice 2022.

4- Affectation définitive des résultats

Délibération N°07/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** l'affectation définitive des résultats 2022.

5- Budget primitif 2023

Délibération N°08/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** le Budget Primitif 2023, chapitre par chapitre,

6- Tableau des emplois

Délibération N°09/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** le tableau des emplois tel que proposé
- 2- Dit que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023, chapitre 012 voté ce jour.

7- Avancement de grades

Délibération N°10/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** les transformations des postes d'emploi statutaire.
- 2- Précise que** les crédits sont prévus au budget de l'exercice et la dépense sera imputée à la section de fonctionnement du budget du CCAS, au chapitre 012.

8- Convention de constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Vitrolles et le CCAS pour la passation des marchés d'assurances

Délibération N°11/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** la volonté d'étendre la mutualisation existante entre la ville et le CCAS par un groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurances
- 2- Autorise** M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la convention afférente et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9- Convention de constitution d'un groupement de commande entre la Ville de Vitrolles et le CCAS pour la passation du marché des titres restaurant

Délibération N°12/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** la volonté d'étendre la mutualisation existante entre la ville et le CCAS par un groupement de commandes des tickets restaurant,
- 2- Autorise** M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la convention afférente et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

10-Renouvellement de la Convention de partenariat avec l'association Look and Job

Délibération N°13/2023

Madame la Vice-Présidente donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Approuve** la convention de partenariat entre l'Association Look And Job.
- 2- Dit que** les crédits sont inscrits au budget primitif 2023.
- 3- Autorise** M Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer la convention avec l'Association Look And Job, ainsi que tous documents afférents à cette délibération.

Points divers

- Rappel de la date du bal des séniors, le jeudi 30 mars à partir de 14h.

La Vice-Présidente lève la séance à 19h37.

**La Vice-Présidente,
Maryline CZURKA**



